



Koolen De Vries France
9 rue Molière
80 470 Ailly sur Somme

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du mardi 28 juin 2022

Le mardi 28 juin 2022 à 20h45, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis en visioconférence suite à convocation par courriel de Monsieur Détourné, Président, en date du 21 juin 2022.

Sont présents : Mesdames Beaulieu, Chaix, Le Foll et Vasseur ; Messieurs Chaix, Détourné et Gergaud.

Sont excusés : Mesdames Hauquin, Lautier et Nicoly ; Monsieur Sudérie.

Sont donc présents 7 administrateurs sur 11, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous :

- Cooptation des nouveaux membres
- Organisation du Bureau
- Organisation du Regroupement 2023
- Questions diverses

Cooptation des nouveaux membres

Monsieur Détourné annonce que suite au souhait formulé lors de la dernière AGO par Madame Le Foll ainsi que Messieurs Gergaud et Sudérie de rejoindre les rangs du Conseil d'Administration, ceux-ci sont cooptés comme nouveaux membres.

Leurs cooptations seront entérinées définitivement par vote lors de l'AGO 2023.

Il souhaite donc la bienvenue aux nouveaux membres présents.

Organisation du bureau

Comme de coutume après chaque AGO, Monsieur Détourné propose de procéder au renouvellement du bureau. Il indique qu'il a eu plusieurs retours concernant les souhaits des uns ou des autres sur une intégration au sein du bureau.

Madame Beaulieu avait déjà fait part de sa démission du poste de secrétaire lors de la dernière AGO.

Monsieur Détourné évoque également la démission de Madame Lautier qu'il a eu au téléphone mais dont il n'a pour l'heure pas encore d'officialisation par courriel.

Il fait donc un tour de table pour savoir si les membres en poste souhaitent se maintenir et si d'autres souhaitent se proposer :

- Monsieur Chaix se propose au poste de secrétaire,
- Madame Chaix se maintient au poste de Trésorière,
- Monsieur Détourné se maintient au poste de Président sauf si une personne souhaite se proposer sur celui-ci,
- Madame Vasseur se propose au poste de secrétaire adjointe.

Monsieur Détourné propose de passer aux votes.

Sont élus à l'unanimité des votes :

- Monsieur Détourné, Président,
- Madame Chaix, Trésorière,
- Monsieur Chaix, Secrétaire,
- Madame Vasseur, Secrétaire Adjointe.

Organisation du Regroupement 2023

Des démarches ayant déjà été entreprises par Madame et Monsieur Chaix concernant la préparation du regroupement 2023, il convient d'en fixer les contours.

Le CA délibère sur le choix d'une période de l'année afin de déterminer une date. Il est convenu de faire celui-ci aux "beaux jours", courant mai sur un week-end de 3 jours.

La date précise n'est pas arrêtée définitivement afin de permettre plus de latitude dans la recherche d'un lieu d'hébergement. Toutefois, le regroupement se déroulera pendant les périodes de vacances scolaires de printemps des zones B et C soit du 29 avril au 1er mai 2023, soit du 06 au 08 mai 2023 sous le même format que le premier

regroupement avec un accueil en début d'après-midi le samedi et un départ le lundi après-midi.

S'en suit un débat sur le format à adopter, le premier regroupement ayant été très dense au niveau des conférences, des membres du CA ont regretté de ne pas avoir pu faire plus ample connaissance avec les familles présentes.

La possibilité d'un regroupement plus familial est suggérée mais Mesdames Beaulieu et Chaix estiment qu'il faut malgré tout du contenu avec à minima des tables rondes ou des conférences afin d'intéresser les familles.

Madame Beaulieu remontant même qu'elle rencontre des familles régulièrement en dehors des regroupements et qu'elle n'est pas certaine qu'elle viendrait si le regroupement n'avait pour but que des rencontres entre familles.

Plusieurs thématiques sont évoquées pour des conférences ou tables rondes : Dossier MDPH, structures d'accueil existantes pour les personnes en situation de handicap, épilepsie.

Il est convenu de faire une partie conférence ou tables rondes sur la journée du dimanche.

Vient ensuite la question de la localisation du regroupement. Le premier regroupement organisé à Blois s'est très bien déroulé au sein de l'Ethic Etapes Val de Loire mais la destination était excentrée pour certaines familles, ce qui a pu être un frein sur la participation de certains.

Après débat il est convenu de rechercher des lieux d'hébergement sur une zone géographique plus centrale permettant aux familles de se rendre sur le lieu choisi en moins de 5h30/6h00.

Les recherches seront donc ciblées sur les villes de Clermont-Ferrand, Vichy et alentours dans des lieux d'hébergement pouvant accueillir de 130 à 150 personnes.

Madame Chaix indique avoir déjà fait des recherches et reçu un devis du VVF de Parent (63).

Monsieur Chaix indique qu'il fera un sondage sur le groupe Facebook afin de voir qui serait partant pour ce regroupement.

Questions diverses

Madame Chaix évoque la possibilité d'augmenter le tarif de la co-adhésion Valentin APAC.

S'en suit des explications faites par Monsieur Détourné et Madame Beaulieu sur le principe des reversements lors de co-adhésions. Monsieur Détourné précise que la

question du montant des adhésions se décide en AGO et pourra donc être mis à l'ordre du jour de la prochaine AGO.

Madame Beaulieu revient sur le contenu du site et indique être en attente de décisions sur la possibilité ou pas de faire paraître les dernières évolutions des pages du site.

En effet elle ne souhaite pas que l'on puisse lui reprocher de mettre l'association en porte à faux via des publications pouvant prêter lieu à interprétation.

Monsieur Détourné prend la parole et réexplique sa position concernant les publications. Tant que celles-ci précisent clairement les références des textes cités, il n'y a pas de problème.

S'en suit des discussions entre Mesdames Beaulieu, Chaix et Vasseur. Madame Beaulieu demande la mise en place d'un comité de relecture. Madame Le Foll se propose pour faire partie du comité de relecture, elle est rejointe par Madame Chaix, Madame Vasseur et Monsieur Détourné.

Monsieur Gergaud quitte la réunion à 22h15.

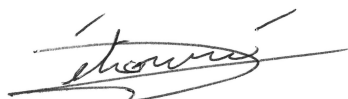
Madame Beaulieu évoque alors la reprise de la tâche de gestion du compte Facebook Le coin des pros qu'elle assurait jusque-là. Monsieur Détourné se propose de reprendre cette tâche. Madame Beaulieu évoque également la possibilité que celle-ci soit reprise par Madame Hauquin. La question lui sera posée.

N'ayant plus de questions diverses et l'ordre du jour étant clos, la réunion prend fin à 22h34.

Le 28 juin 2022,

Le Président

M. Sébastien DETOURNE



Le Secrétaire

M. David CHAIX

